

## Augmentation Ségur : Encore des points obscurs !

Le 22 avril 2021

Le 12 avril, le gouvernement claironne, en parfaite harmonie avec les signataires du Ségur qui jouent la même partition, que « les hospitaliers », vont voir **leur salaire augmenté...** Vous ne remarquez pas qu'à chaque fois que la révolte gronde on nous « claque » quelques € pour nous faire taire, pour nous diviser ? **Avez-vous constaté un changement de vos conditions de travail depuis la crise Covid et le CTI de 183 € ?**

**Gare aux effets d'annonce au sujet de ses augmentations : Le Ministère fait circuler des graphismes qui pourraient être trompeurs.** Les chiffres évoqués ne correspondent pas à la réalité des salaires actuels.

**Cela ne concerne qu'une partie des personnels paramédicaux :  
Tous les salaires sont en net.**

**Sur chaque augmentation globale (en bleu), le CTI de 183 € est décompté (en rouge).**  
L'augmentation annoncée est fautive car les 183€ du CTI, ne sont pas indiciaires :  
**C'est une prime. A partir d'octobre l'augmentation indiciaire est en rouge.**

	Avant Ségur	Après Ségur 1 an		Après 5 ans		Après 20 ans		Fin de carrière	
IDE	1 736€	2 026€	290 €	2 207€	335 €	2 924€	461 €	3 398€	536 €
		(+ 107€)		(+ 152€)		(+ 278€)		(+ 353€)	
IDE Spé	1 849 €	2 039€	199 €	2 297€	267 €	3 299 €	578 €	3 583€	551 €
		(+ 16€)		(+ 84€)		(+ 395€)		(+ 368€)	
AS	1 532€	1 760€	228 €	1 838 €	261 €	2 334€	335 €	2 954€	651 €
		(+ 45€)		(+ 78 €)		(+ 152€)		(+468€)	
Cadres	2 063€	2 256€	19 €	2 514€	261 €	3 624€	621 €	3 941 €	394 €
		(+ 10€)		(+ 78 €)		(+ 438€)		(+ 211€)	

**Les Infirmières** : 153.000 dans la FPH.

- Une IDE après 1 an de Ségur aura une hausse de 290€ nets (183€ de CTI, + 107€).
- Après 5 ans, + 335€ nets (183€ de CTI, + 152€).
- Au bout de 20 ans, + 461€ nets (183€ de CTI, + 278€).
- Fin de carrière + 536€ nets (183€ de CTI + 353€).

**Les Aides-Soignantes** : passe en catégorie B.

- Une AS après 1 an de Ségur aura une hausse de 228€ nets (183€ de CTI, + 45€).
- Après 5 ans, + 261€ nets (183€ de CTI, + 78€).
- Au bout de 20 ans, + 335€ nets (183€ de CTI, + 152€).
- Fin de carrière, + 651€ nets (183€ de CTI, + 468€).

**Les Infirmières Spécialisées.** 16.700 infirmiers dans la FPH, seront concernés par ces revalorisations, dont 5 900 infirmiers anesthésistes (IADE), 3 800 infirmiers de bloc opératoire (IBODE) et 7 000 puériculteurs.

En début de carrière :

- Une aumône de 16€ (contre 107€ pour une IDE).
- Son salaire serait de 2039€ (soit 13€ de + qu'une IDE). Qui va encore faire 1 à 2 ans d'études pour si peu de différence ?

### Qui arrivera en fin de carrière au dernier échelon ??

- Cela concerne également les IDE Cat B, Médicaux techniques,

les Kinésithérapeutes, les professions de rééducation.

Pourquoi discriminer et exclure la moitié des hospitaliers? **Les techniques, les administratifs, les personnels sociaux-éducatifs, les ASHQ, les psychologues, les sages-femmes et les agents contractuels ... n'auront rien,.... Ils pourront remercier les syndicats signataires de l'accord Ségur.**

### Ce que nous savons :

- Les augmentations interviendront au 1er octobre 2021. La date d'octobre est un démarrage, mais on ne connaît pas la date de fin, ni les étapes de revalorisation des grilles.
- **Ces augmentations ne concerneront pas tous les professionnels. Les ASH, agents techniques et administratifs, contractuels sont exclus.**
- 15 000 emplois qui n'ont déjà pas été créés pendant la crise. Aucune volonté du Gouvernement de le faire.
- **Aucune grille n'a été présentée.** Impossible de connaître la durée des échelons, combien d'échelon par grille, les échelons intermédiaires, l'allongement de carrière, ou encore de connaître les modalités de reclassement sur ces nouvelles grilles et l'impact sur l'ancienneté...
- Sont également concernés dans ces revalorisations les **masseurs-kinésithérapeutes, les manipulateurs radio.**

**Donc prudence, dans le Ségur "le diable se cache dans le détail !"**

La prime du **Ségur de 183€**, a contribué à décevoir le personnel **car ce n'était pas une augmentation des grilles indiciaires**, mais juste une ligne sur la fiche de paye qui peut être retirée à tout moment.

**Que signifie « fin de carrière » ? Il s'agit du passage de tous les échelons. 45% des Aides-Soignants ont une invalidité et 10% partent en retraite avant l'âge de l'ouverture des droits à la retraite, alors peu d'agents auront le dernier échelon. Un effet d'annonce...**

La revalorisation, demandée de longue date par la **CGT pour toutes les filières**, sont toujours bonnes à prendre pour ceux qui y auront droit, mais :

Pourquoi le Ministère refuse **l'augmentation du point indiciaire gelé depuis 12 ans, qui aurait permis la progression des salaires pour tous ?**

**Cette revalorisation ne va pas suffire à répondre au problème de l'attractivité à l'hôpital. Demain sera pire, avec les fermetures de lits et les suppressions de postes qui vont découler du 1,4 milliard d'économies prévues sur l'hôpital en 2021 par la LFSS votée en décembre 2020.**

- "améliorer la performance interne" moins 830 millions d'€
- "structurer des parcours de soins efficaces" moins 215 millions d'€

**La CGT revendique toujours :**

- **L'augmentation du point d'indice gelé depuis 12 ans. (18% de perte de pouvoir d'achat).**
- **Refonte des grilles de salaire indiciaire, sans allongement de carrière.**
- **La réouverture des lits (fermeture de 68 000 lits en 15 ans).**
- **100 000 emplois pour l'hôpital et 200 000 dans les EHPAD.**
- **Titularisation de tous les contractuels.**
- **L'amélioration des conditions de travail.**
- **Arrêt du management destructeur.**
- **Augmentation des places en formation professionnelle.**

Signer un accord ou crier victoire sans avoir les garanties nécessaires, ce n'est pas dans les habitudes de la **CGT**. Valider des accords qui laissent une partie des collègues de l'hôpital sur le carreau, **NON PLUS !**

**Nous restons sur nos gardes. Le Ségur reste Obscur et c'est une Imposture.**